

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2018

---

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL181

présenté par

Mme Valetta Ardisson, M. Trompille et M. Blanchet

-----

### ARTICLE 20

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 6, après les mots :

« une durée »,

insérer le mot :

« maximale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

il s'agit d'une précision visant à faciliter la compréhension du texte